

CANADA
Province de Québec
M.R.C. de la Vallée-de-la-Gatineau
Municipalité de Messines

Procès-verbal de la session extraordinaire du conseil de la Municipalité de Messines, tenue lundi le 21 novembre 2011, à 19h00 à la salle de réunion du Centre multiculturel de Messines sis au 70, rue Principale à Messines.

Sont présents :

M. Ronald Cross, maire
M. Marcel St-Jacques, conseiller
M. Charles Rondeau, conseiller
M. Éric Galipeau, conseiller
M. Paul Gorley, conseiller – maire substitut

M. Jim Smith, directeur général et secrétaire- trésorier

Absences motivées :

M. Sylvain J. Forest, conseiller
Mme Francine Jolivette, conseillère

Présence dans la salle : aucune.

OUVERTURE DE LA RENCONTRE

Le maire, monsieur Ronald Cross, ayant constaté qu’il y avait quorum, déclare la session ouverte à 19h00. Il souhaite la bienvenue aux participants.

R11SE11-312

Adoption de l’ordre du jour

Sur une proposition de Marcel St- Jacques,
Appuyée par Charles Rondeau,
Il est résolu à l’unanimité

Que l’ordre du jour soit adopté tel que présenté.

1. Ouverture de l’assemblée;
 - 1.1 Vérification du quorum ;
 - 1.2 Ouverture de l’assemblée par le maire ;
 - 1.3 Adoption de l’ordre du jour ;
2. Rapport du maire;
3. Varia ;
4. Période de question ;
5. Levée de l’assemblée.

ADOPTÉE

R11SE11-313

Adoption du Rapport du maire 2011

Sur une proposition de Charles Rondeau,
Appuyée par Éric Galipeau,
Il est résolu à l’unanimité

D’adopter le discours du maire 2011 tel qui suit à savoir :

RAPPORT DU MAIRE 2011

Aux contribuables de la municipalité de Messines

Il me fait plaisir de vous soumettre, conformément aux dispositions de l’article 955 du *Code Municipal de la province de Québec*, un rapport des activités sur la situation financière de la municipalité de Messines.

1. États financiers se terminant le 31 décembre 2010

La firme de vérificateurs/auditeurs François Langevin a effectué conformément aux normes de vérification généralement reconnues, la vérification de l’exercice financier se terminant le 31 décembre 2010. La municipalité a réalisé durant cet exercice financier, des dépenses au montant de 2 153 546\$ et des revenus de 2 264 186\$. La municipalité a donc terminé son exercice financier 2010 avec un surplus de 110 640\$, ce qui porte le surplus accumulé non affecté à 285 518\$.

Suite à une évaluation financière actuelle et d’une estimation générale des dépenses qui seront effectuées d’ici le 31 décembre 2011, nous prévoyons un léger surplus.

2. Loi sur le traitement des élus municipaux

En vertu des dispositions prévues à l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, je vous fais mention de la rémunération qui a été attribuée aux élus municipaux et ce pour l'exercice financier 2011:

	Maire	Conseillers
Salaire	15 999.96\$	5 333.28\$
Allocation de dépenses	8 000.04\$	2 666.64\$
Total	24 000.00\$	7 999.92\$

3. Service d'incendie

Conformément aux orientations du Ministère de la Sécurité Publique en matière de sécurité incendie, le schéma de couverture de risques en incendie de la municipalité est entré en vigueur le 6 octobre 2011.

Au cours de l'année 2011, la municipalité a procédé à l'achat d'une caméra thermique pour son service d'incendie. Ce nouvel équipement peut être utilisé par les pompiers dans différentes situations, particulièrement pour la recherche de victimes lors de feux de résidence ou de recherche de foyer. La camera thermique permet de détecter très rapidement un foyer ou un feu couvant. L'achat de cette pièce d'équipement a été rendu possible suite à la contribution de 50% du prix d'achat par la brigade d'incendie, dont les argent

La municipalité continue d'investir dans les équipements et dans la formation de ses pompiers et je peux vous assurer que les citoyens sont de plus en plus protégés. Je remercie grandement la brigade de pompiers volontaires de Messines pour tous les services qu'ils nous rendent.

4. Voirie municipale

L'année 2011 a été une de grands travaux sur le réseau routier municipal. En effet, c'est plus de 550 000\$ dollars qui ont été investis dans des travaux de drainage, de rechargement et de pose d'asphalte. De cet investissement, un montant de 20 000.00\$ provenait de la Députée de Gatineau, madame Stéphanie Vallée et que l'on remercie grandement.

Détails des travaux :

Chemin de l'Alpage	Travaux de drainage et de rechargement de gravier MG-20
Chemins de l'Albatros, de l'Aigle, du Golf et de l'Oiselet	Travaux de drainage et de rechargement de gravier MG-20 et pose de traitement de surface et d'asphalte chaude sur une distance totale de 1.8 km
Chemin Jolivette	Travaux de drainage et de rechargement de gravier MG-20 et pose de traitement de surface et d'asphalte chaude sur une distance totale de 2.7 km
Chemin des Pins et la rue Nault	Travaux de drainage, d'élargissement de la mise en forme et de rechargement de gravier MG-20
Chemin Saumure	Travaux de drainage, de rechargement de gravier MG-20 et de la pose de traitement de surface sur une distance de 1.1 km
Chemin St-Jacques	Travaux de rechargement de 0¾ de carrière
Chemin du Lac à Larche	Travaux de drainage, de rechargement de gravier MG-20 et 0¾ de carrière

Le comité de transport travaille présentement à mettre à jour le programme triennal d'infrastructure pour les années 2012-2014. De ce plan, nous prévoyons investir pour plus de 200 000.00\$ dans le réseau routier au cours de l'année 2012 et dont le financement proviendra en grande partie du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2010-2013 (TECQ).

5. Administration municipale

L'année 2011 a été une de consolidation et de restructuration des ressources humaines du service administratif de la municipalité.

6. Volet environnemental – protection de l'environnement

La municipalité a continué à donner un appui financier aux associations de lacs actives sur son territoire, qui en passant sont très dévouées pour la protection de l'ensemble de notre environnement, soit la Corporation du Petit et du Grand lac des Cèdres et l'Association du bassin versant du Lac Blue Sea.

Un autre grand pas pour l'environnement, le conseil municipal de Messines est, depuis le mois de juin dernier, un conseil sans papier.

7. Dons aux organismes et adhésion à divers programmes

Nous avons participé financièrement en 2011:

- Camp de jour inter municipal / Maison de la Famille;
- Cours de natation Maniwaki;
- Club de ski Haute- Gatineau (cours Mont Ste-Marie);
- Aréna de Maniwaki;
- Club de soccer;
- Festi- Neige édition 2011;
- L'Association de sauvetage de la Haute-Gatineau (L'ASO);
- Clinique Santé de Gracefield;
- Comité de l'OPP de l'école Ste-Croix de Messines;
- Centraide;
- Tourisme Vallée-de-la-Gatineau;
- Halte femme;
- Rallye Perce-Neige édition 2011.

Nous avons également continué d'appuyer par différents moyens tous les organismes communautaires, sociaux et environnementaux sur notre territoire.

8. Hygiène du milieu

Suite à l'ouverture du centre de transbordement et de l'éco-centre de la MRC Vallée-de-la-Gatineau dans le parc industriel de Maniwaki, les citoyens de Messines ont maintenant un endroit où ils peuvent se départir d'objets encombrants et de matériaux de construction de façon écologique. Le nouveau site qui est aussi muni d'un centre de transfert permet également à la municipalité d'économiser d'importantes sommes d'argent reliées aux frais de transport des matières résiduelles.

Selon les statistiques dévoilées par la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau (département de l'environnement), la municipalité de Messines se classe parmi les municipalités les plus performantes sur le territoire de la Vallée-de-la-Gatineau en ce qui a trait à son programme de traitement des matières recyclables. La performance de la municipalité en la matière est conforme à la norme provinciale. Le conseil en est très fier de cette performance et profite de la présente occasion pour féliciter tous les citoyens de leur participation, sans quoi cet exploit n'aurait pu se réaliser.

9. Permis octroyés par la municipalité

L'une des mesures du succès économique d'une municipalité est la valeur en dollars des permis de construction délivrés, ce qui indique le niveau de croissance d'une municipalité. La valeur des permis de construction délivrés à Messines a établi un record de tous les temps de 4,4 millions de dollars en 2011, soit une hausse de 6,26 % comparativement à 2010. De ce nombre, se sont 18 nouvelles résidences qui ont été construites sur un total de 240 permis émis.

10. Dépenses 2011- contrats

Conformément aux dispositions de l'article 955 du *Code Municipal de la Province de Québec*, une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000\$ que la municipalité a conclu depuis la dernière séance du conseil au cours de laquelle le maire a fait rapport de la situation financière de la municipalité, conformément au premier alinéa ainsi qu'une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000\$ conclus au cours de cette période avec un même contractant, lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000\$ sont disponibles au bureau municipal.

11. Orientations- projets 2012

Pour la prochaine année, nous tenterons par tous les moyens dont nous disposerons, de conserver le taux de taxation au plus bas niveau en se gardant une marge de manœuvre pour garder nos services actuels et en augmenter la qualité.

Les priorités des membres du conseil pour la prochaine année seront :

- Mettre en application les dispositions applicables du schéma de couverture de risques en sécurité incendie;
- Mise en oeuvre du plan stratégique « Messines 2020 », incluant le programme en immobilisations et en infrastructures (PTII);
- Continuer d'embellir notre municipalité.

Le conseil est à l'élaboration du budget 2012. Les prévisions budgétaires pour l'année 2012 seront donc adoptées lors d'une assemblée extraordinaire qui se tiendra au Centre Multiculturel, le 19 décembre prochain.

J'invite donc toutes personnes intéressées par le dépôt du budget à y assister.

12. Conclusion

L'année 2011 se termine sur une note encourageante. De nombreux projets ont été réalisés au cours de cette dernière année. L'année 2012 sera porteuse de nouveaux défis et soyez assurés que nous nous y appliquerons avec détermination afin que notre municipalité soit l'envie de tous les villages de la Haute-Gatineau.

Je tiens à remercier tous les membres du conseil, tous les employés municipaux, tous les pompiers volontaires et tous les organisateurs communautaires, sociaux et environnementaux pour leur dévouement durant l'année.

J'aimerais aussi remercier la population qui nous appuie dans notre vision pour que Messines demeure un endroit où il fait bon vivre et un endroit recherché par les nouveaux arrivants dans notre région.

Finalement, à l'approche de la période des fêtes, je désire me joindre aux membres du conseil, aux employés et aux pompiers volontaires pour vous souhaiter à tous, citoyennes et citoyens de Messines, de merveilleuses Fêtes et une année 2012 remplie de joie, de bonheur et de santé.

Ronald Cross
Maire

ADOPTÉE

LEVÉE DE LA RÉUNION

R11SE11-314

Levée de l'assemblée

Sur une proposition de Paul Gorley,
Appuyée par Marcel St-Jacques,
Il est résolu à l'unanimité

De lever l'assemblée extraordinaire à 19h20.

Ronald Cross
Maire

Jim Smith
Directeur général/secrétaire- trésorier